

N° 260869

REGISTRE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX
RESSOURCES HUMAINES
TP/DB/CS/

**ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DES RÉPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL**

Le Maire de Choisy-le-Roi,

- . Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- . Vu le Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- . Vu le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,
- . Vu la délibération du Conseil municipal de la ville de Choisy-le-Roi en date du 22 juin 2022 relative à la création d'un comité social territorial commun Ville, CCAS et Régie Autonome Théâtre Cinéma Paul Eluard,
- . Considérant les élections municipales du 22 mars 2026,
- . Considérant qu'il appartient au Maire de désigner par arrêté les représentants de la collectivité au comité social territorial parmi les membres de l'organe délibérant ou les agents de la collectivité.

ARRETE

Article 1 : À compter du 20 avril 2026, les représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial sont :

<u>Membres titulaires :</u>	PANETTA Tonino	Maire
	LANTERNIER Lucie	Adjointe au Maire
	ID ELOUALI Ali	Adjoint au Maire
	COELHO Vasco	Adjoint au Maire
	BARANGER Denis	Directeur général des services
	SIMON Cédric	Directeur des ressources humaines

<u>Membres suppléants :</u>	OSTERMEYER Sushma	Adjointe au Maire
	DRUART Frédéric	Adjoint au Maire
	GAULIER Danièle	Conseillère municipale déléguée
	ANDRIANTAFIKA Joséphin	Adjoint au Maire
	FRANCISOT Amandine	Adjointe au Maire
	HACHE Bénédicte	Adjointe au Maire

Article 2 : À compter du 20 avril 2026, les représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial, en sa formation spécialisée, sont :

<u>Membres titulaires :</u>	PANETTA Tonino	Maire
	LANTERNIER Lucie	Adjointe au Maire
	ID ELOUALI Ali	Adjoint au Maire
	COELHO Vasco	Adjoint au Maire
	BARANGER Denis	Directeur général des services
	SIMON Cédric	Directeur des ressources humaines

<u>Membres suppléants :</u>	OSTERMEYER Sushma	Adjointe au Maire
	DRUART Frédéric	Adjoint au Maire
	GAULIER Danièle	Conseillère municipale déléguée
	ANDRIANTAFIKA Joséphin	Adjoint au Maire
	FRANCISOT Amandine	Adjointe au Maire
	HACHE Bénédicte	Adjointe au Maire
	LAZIC Nathalie	Conseillère municipale déléguée
	ROQUES Delhine	Conseillère municipale déléguée
	BOLLE DALLIAH Kristian	Conseiller municipal délégué
	WITTERKERTH Philippe	Directeur urbanisme, aménagement du territoire et habitat
	MINE Sophie	Directrice générale adjointe
	ANTOINE Laurence	Directrice générale adjointe

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20260421-26-0869-AR
Date de télétransmission : 21/04/2026
Date de réception préfecture : 21/04/2026

Article 3 : La présidence des comités sera assurée par M. Tonino PANETTA, Maire, et en cas d'absence ou d'empêchement, par Madame LANTERNIER Lucie, Adjointe au Maire.

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du Val-de-Marne et aux intéressés. Il sera publié sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Article 5 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa notification.

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le 20 avril 2026

Le Maire,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

